

3^{ème} GRAND PRIX JEUNES
GOLF DE BOIS CHENU
3 et 4 juin 2023

REGLEMENT

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

Le champ sera limité à 66 joueur(se)s

Quotas par catégories : U12F : 12 / U12G : 18 / BF : 9 / BG : 15 / MF : 3 / MG : 6
+ 3WC

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, instruments de mesure interdits.

FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible.

Départ en 2 vagues (33 joueurs chacune) : 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index par catégorie, 2^{ème} jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie.

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

ENGAGEMENTS

Engagement : **50€**

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne via le lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1404> avant le vendredi 19 mai 2023.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation directement auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque catégorie.

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Fatima BARBATE

Arbitre : François DESBOIS

Golf Bois Chenu : à définir